



PORTET SUR GARONNE / 31

CRÉATION D'UN TIERS LIEUX

Etudes de faisabilité et travaux
d'aménagement

Montant des études : **36 000 € TDC**

Montant des travaux : **1.7 M € TDC**

Etudes : **janvier à mars 2020**

Début des travaux : **janvier 2021**

Fin des travaux : **janvier 2022**

Client : **Commune de Portet sur
Garonne**

Mode d'intervention : **Mandat**

Maître d'oeuvre : **en cours**



ENJEUX

Les travaux de **réaménagement du centre** ville de Portet sur Garonne ont permis de créer des espaces destinés à accueillir des équipements publics.

La Commune a souhaité utiliser ces **locaux, désormais libres**, pour y implanter un espace « Tiers lieu » et a donc engagé les études nécessaires à sa prise de décision.

Les conclusions des études ayant permis de **confirmer l'intérêt de la création d'un « Tiers-lieu »**, la commune peut démarrer les travaux pour la réalisation du projet.

PROJETS

I Etudes préalables et de faisabilité d'un bâtiment existant pour l'implantation d'un Tiers Lieu.

I Réhabilitation et restructuration du bâtiment d'une surface de 520 m² sur 3 niveaux et 2 bâtiments annexes en rez-de-chaussée.

À NOTER

Le tiers lieu également appelé espace de travail collaboratif, désigne **un lieu de travail innovant partagé**, utilisable de manière flexible. Il permet aux actifs de travailler à distance, à proximité de leur domicile, dans des lieux aussi bien équipés et aménagés que l'entreprise.

La ville a choisi d'implanter un tiers-lieu au coeur de son centre historique, pour jouer **un rôle phare en support d'activités** associatives ou culturelles, et agir en faveur de la **revitalisation du centre-bourg**.